

VERBERIE

Jeudi 03 Novembre 2011

Le sort de la centrale se joue à Amiens

Le tribunal administratif d'Amiens va se pencher sur le plan local d'urbanisme de la commune. Les opposants à la centrale espèrent un coup d'arrêt au projet.

Depuis bientôt trois ans, ils bataillent contre le projet de centrale électrique au gaz naturel, à Verberie. Aujourd'hui, les opposants se rendent au tribunal administratif d'Amiens.

L'enjeu est l'annulation de la décision du 19 octobre 2009 du conseil municipal de mener une révision simplifiée de son Plan local d'urbanisme (PLU) en vue de l'implantation de la centrale.

Lors de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur avait pourtant émis un avis défavorable. Cette délibération avait déjà été suspendue en mars 2010 par le tribunal administratif.

Pour Franck Deboise, président de l'association Pas de centrale, « *la révision simplifiée du PLU a pour but de transformer les terres agricoles du plateau en zone industrielle, afin d'accueillir la centrale. Nous attendons une annulation définitive de cette décision* ».

L'audience de jeudi après-midi ne devrait pas se solder dans la foulée par un jugement : « *Il faudra attendre deux ou trois semaines* », estime Franck Deboise.

Le passage des cerfs, chevreuils et sangliers « perturbé »

Si les opposants obtiennent satisfaction, ils auront remporté une bataille essentielle contre la municipalité et le fournisseur d'électricité, Direct Énergie.

La guerre ne sera pas gagnée pour autant, car parallèlement, la commune de Verberie a entamé, fin 2010, une révision complète de son PLU, qui va donner lieu à une nouvelle enquête publique. Mais Franck Deboise n'imagine pas que le processus repartira de zéro, comme si rien ne s'était passé depuis trois ans : « *Si le tribunal nous donne raison une première fois, inéluctablement nous gagnerions à nouveau au tribunal administratif.* »

Pour justifier leur hostilité à la centrale, les opposants font état des menaces qui pèseraient sur les corridors biologiques, ces grands axes par où transite la faune.

Une étude remise en mai dernier par un enseignant-chercheur, Paul Tombal, membre du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la Région Picardie, vient apporter de l'eau à leur moulin.

« *Il a étudié le passage des cerfs, des chevreuils et des sangliers, et il montre que ces animaux passent sur l'emplacement prévu de la centrale. Il montre aussi qu'un des axes du biocorridor, en direction du mont Cornon, sera coupé, tandis qu'un autre sera fortement perturbé.* »

VINCENT DEBES



Franck Deboise, président de Pas de centrale en Basse Automne, ici avec René Brouillard, de l'association Vivre et Agir à Verberie, montre les axes du biocorridor qui sont, selon lui, menacés.